

RAPPORT SUR LA TRANSPARENCE DES REMUNERATIONS ET AVANTAGES DES MANDATAIRES EN APPLICATION DE L'ORDONNANCE DU 12 JANVIER 2006.

1. Règlement communal

Le Conseil communal,

Vu l'Ordonnance du 12 janvier 2006 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois ;

Considérant l'article 4§ 2 qui stipule que chaque conseil communal adopte dans le mois de son installation une décision générale afin d'arrêter :

- le montant des avantages de toute nature et frais de représentation dont bénéficient les bourgmestres, échevins et conseillers communaux, ainsi que le montant des jetons de présence de ces derniers ;
- les outils de travail qui sont mis à disposition des bourgmestres, échevins et conseillers communaux pour l'exercice de leur mandat.

ARRÊTE :

Article 1

Conformément à l'article 12 de la nouvelle loi communale, les conseillers communaux perçoivent un jeton de présence lorsqu'ils assistent aux réunions du conseil communal et aux réunions des commissions dont ils sont membres. Ceux-ci sont calculés conformément à la délibération du conseil communal du 18 février 2003 qui fixe ce montant à 75 €.

Article 2

Règles relatives à la fixation des traitements des Bourgmestre et Echevins

Le traitement des Bourgmestre et Echevins est calculé sur base de l'article 19§1 de la Nouvelle Loi Communale

Les montants annuels sont les suivants :

- Bourgmestre : 52 810,46 à 100 %
- Echevin : 31 686,27 à 100 %

Paiement du traitement

Le traitement des Bourgmestre et Echevins est payé mensuellement à raison d'un douzième du traitement annuel. Il est payé anticipativement.

Allocations

Pécule de vacances et Allocation de fin d'année

Les Bourgmestre et Echevins bénéficient de ces allocations aux conditions des arrêtés royaux du 30 janvier 1979, du 23 octobre 1979 et du 16 novembre 2000.

Article 3

Hormis Monsieur le Bourgmestre, chaque membre du Collège peut recevoir une carte de carburant limitée à maximum 750 € par an lui permettant d'utiliser du carburant à l'usage de son véhicule personnel lorsqu'il utilise ce véhicule pour les besoins de sa fonction ;

Le surplus est facturé à l'Echevin(e) par l'administration communale ;

Pour les échevin(e)s qui utilisent exclusivement un véhicule au LPG , ils peuvent se faire allouer une indemnité de 750 € sur présentation d'une déclaration sur l'honneur.

Article 4

Hormis Monsieur le Bourgmestre, chaque membre du collège peut bénéficier d'une allocation mensuelle de 50 € maximum pour les frais de téléphone ou de GSM.

Article 5

Les frais de représentation des membres du Collège des Bourgmestre et Echevins seront repris à l'article 105/123/16 du budget ordinaire 2013, ce montant étant fixé à 3.000 € maximum pour l'ensemble des membres du Collège échevinal et remboursé à posteriori sur présentation d'un justificatif;

Article 6

Il est mis à disposition des Bourgmestre et Echevins les outils de travail suivants :

- un cabinet de travail équipé, outre les meubles meublants, le matériel de bureau courant en ce compris un téléphone fixe ;
- un ordinateur avec connexion internet et une tablette numérique;

Article 7

Le présent règlement entre en vigueur ce 17 décembre 2012 et reste valable jusqu'à la fin de la présente législature.

2. Rémunérations, avantages de toute nature et frais de représentation payés en 2016.

a) Jetons de présence payés en 2016 (*) aux membres du Conseil (montants imposables) :

BERTRAND JOSEPH	900
BURY ODILE	675
BUYENS DOMINIQUE	1.125
CHARPENTIER DIDIER	1.050
CLERBAUX CATHY	1.575
COLSON MICHEL	1.050
DESPREZ PHILIPPE	975
DE BERNARD DE FAUCONVAL GUILLEBERT	1.125
FERRETTI SANDRA	750
JEANMART ANNE	900
KUTENDAKANA MICHEL	1.200
LEISTERH DAVID	750
MAEKELBERGH ROLAND	675
PAYFA MARTINE	825
PERILLEUX-SANCHEZ HUGO	900
SPITAEELS MARTINE	825
STIENLET JOSE	1.350
VERCAUTEREN JEAN	675
WYFFELS VERONIQUE	900

(*) Soit 75 EUR par séance du Conseil et de commission(s)

b) Rémunérations payées en 2016 aux membres du Collège échevinal (montants imposables)

	Traitement (*)
CISEY JEAN-MANUEL	49.810,98
DELEUZE OLIVIER	82.772,54
DEPUYDT ANNE	47.614,14
POUPART CECILE	52.678,14
ROBERTI TRISTAN	49.810,98
THIELEMANS BENOIT	47.614,14
VERBEKE JAN	52.678,14
WIARD ALAIN	52.678,14

(*) Montants fixés par l'article 19 §1 de la Nouvelle loi communale (MB 3/09/1988, err. 8/06/1990)

c) Frais de représentation des membres du Collège échevinal en 2016.

NEANT.

3. Voyages auxquels ont participé des mandataires dans le cadre de leur fonction

- ❖ Solidarité internationale : Mission à Limete (Anne DEPUYDT) du 11/04 au 17/04/2016 (accord Collège 15/03/2016)
- ❖ Solidarité internationale : Mission à Limete (Anne DEPUYDT) du 14/11 au 22/11/2016 (accord Collège 11/10/2016)
- ❖ Jumelage : Marché de Noël à Chantilly (Jean-Manuel CISEY) du 10/12 au 11/12/2016 (accord Collège 29/11/2016)

4. Inventaire des factures de plus de 8.500 EUR

Libellé (Fr)	Montant TTC (EUR)	Libellé Tiers (Fr)
Livres, matériel didactique, jeux éc. prim.	11.137,20	UOPC
Adaptation camion benne vers camion tolé	31.696,43	A&C NOYENS
4 ALE 45h/mois - enseignement maternel	20.088,00	ACCOR/EDENRED
Stade - Nouvelle Bulle Tennis - Lot 1 & 2	425.000,00	ACTIBUILD
Van Becelaere (Tronçon Arbalète - Duc)	16.624,00	AGORA
Remise aux normes de l'alarme incendie (SIAMU)	23.325,78	Alarm Self Security
Livres - LOT 4 - décision collège du 05/07/2016	13.000,00	AM STRAM GRAM (NOUV)
Quote-parts pensions à payer	16.000,00	AUTRES COMMUNES
Stade - Tribunes - Aménagement vestiaires et	92.000,00	BALCAEN

douche		
Bon global 2016 - Communications	24.200,00	BELGACOM
Calypso - Relighting	36.476,39	BK MANAGEMENT (INDUSTRY LED)
Bât. communaux - enlèvement/location conteneurs 2016	15.000,00	BRUXELLES PROPLETE
Désaffectation de allées	49.476,90	BUYTAERT
Naïades - Chaudière	26.538,97	CHAUFFAGE LEGRAND
Calypso - contrat de maintenance + garantie totale	123.396,72	COFELY Services SA
Coordination sécurité-santé des chantiers	25.000,00	COPEB
Location du central téléphonique + internet	83.390,00	CVBA Irisnet
Délibération - Entretien pelouse du terrain rugby Foresterie	34.000,00	DE CEUSTER
4 tableaux interactifs	15.000,00	DEFILANGUES
Réaménagement chée de la Hulpe tronçon Middelbourg	529.255,93	DEKEMPENEER
Prestations médecin Etat Civil	10.000,00	DIVERS
Mise en conformité installation électrique - Stade - Foreste	45.000,00	E.C.F.
Bon global 2016 - Gaz	293.568,00	ENGIE Electrabel
Rénovation chaudière et circuits hydrauliques	77.735,59	ENVISYS
Chaudière - Colibri	58.253,60	ENVISYS
06.061.264/30A/002	98.750,00	ETHIAS Assurances (nouveau 01/2012)
Aménagement de carrefours d'entrée zone 30km/h 'Le Logis'	170.221,28	EUROVIA BELGIUM (ancien BOUCHER)
Location, placement, illuminations fin d'année	24.387,97	GLOBAL CONCEPT
Acquisition d'une tondeuse avec système anti-bourrage	37.945,00	GREENAGRI
Sondage relatif aux aspects structurels - Stade - Gradins	40.225,00	G-TEC
Provision frais d'huissiers	12.037,19	Huissier de Justice DE HAES M.C.
BG 2016 - consommation eau	11.400,00	HYDROBRU
BG 2016 - Divers abonnements : antivirus, BOS, Irisbox,...	27.000,00	IRISTEAM -CIRB
Stade - Aménagement logement - Revêtement sol et isolation	17.500,00	JOLLY HOME SPRL
BG 2016 - Fourniture de carburant	31.033,00	KUWAIT PETROLEUM / Q8
BG 2016 - Electricité	108.561,00	LAMPIRIS
Canon écoles communales 2016	50.081,24	LE LOGIS (LOYER)
Commission sur vente domaine de Nettinne	18.000,00	Les Viviers Properties
Dossier Alonso - Indemnités selon jugement du 14/03/2016	20.874,61	MATRAY & HALLET

BG 2016 - location et entretien vêtements de travail	13.500,00	MEWA SERVIBEL
Mission d'auteur de projet relative à l'installation Agora	13.000,00	MOOVIN ARCHITECTS (ancien MOULIN Vincent)
Acquisition de signalisation routière	18.500,00	NIEZEN TRAFFIC
Stade - Mission étude pour restauration escalier (suite ince	20.000,00	ORIGIN ARCHITECTURE & ENGINEERING
BG 2016 - gasoil chauffage Domaine de Nettinne	14.997,66	PATIGNY MAZOUT (OCTA+)
BG - Frais d'affranchissement de la correspondance 2016	55.500,00	PERCEPTEUR DES POSTES
Coccinelles - Aménagement d'un étage	820.000,00	PHENICKS
Matériel Aires de jeux - Lot 2 - 5	26.561,92	PHILIPPE ANCIAUX
Mise en page et impression du journal communal '1170' - 2016	12.714,10	REDLINE COMMUNICATION
Véhicule	14.949,80	RENAULT MOTORS WAVRE
Dépôt - Camionnette	38.862,99	RENAULT MOTORS WAVRE
Propreté publique - Camionnette	31.705,03	RENAULT MOTORS WAVRE
BG 2016 - Location entretien, maintenance copieur	15.400,00	RICOH Belgium ex NASHUATEC
Marché stock - Peintures extérieures et intérieures (Report	360.000,00	RINALDI SA
Chèques repas : impression, frais administratifs	11.750,00	SODEXO PASS BELGIUM
Delvaux - Panneaux photovoltaïques	39.084,60	SOLTIS
BG 2016 - Enlèvement containers	166.949,83	SORET
Exam-analyses risques psychosociaux-supervision S. Permanne	45.000,00	SPMT
Remplacement groupe ventilation défectueux - Bulle Tennis	43.739,08	STAMO
Repas scolaires 2016	323.808,58	TCO SERVICE
Confection & fourniture des repas Plaines vacances 2016	16.871,31	TCO SERVICE
Marquage au sol	50.000,00	TRAFIROAD
Livres - LOTS 1 - 2 - 3 - 5 - décision collègue du 05/07/2016	42.000,00	TROPISMES
Abattage et élagage arbres	18.000,00	VAN WETTER
Gilson - BG 2016 - Fournitures alimentaires	25.095,00	VANDERZIJPEN
Réparation chargeur bulldozer Volvo	12.790,84	VCM BELGIUM S.A.
Fournitures classiques et matériel de travaux manuels	24.147,00	VIROUX
Quote-parts pensions à payer	15.000,00	VIVAQUA
Marché stock - Réasphaltage voiries	250.000,00	WEGEBO
MH - Ascenseur - Remplacement armoire de commande	25.185,00	X ELEVATION
Grande harpe	12.900,00	ZONNEVELD-WIJNAND Edith

BG 2016 - achat sel de déneigement hiver 2015-2016	10.000,00	ZOUTMAN
Stade - Bâtiment Tribunes - Compartimentage au feu	10.250,00	ETABLISSEMENT NESKENS